

<https://www.aefinfo.fr/depeche/712317>

✍ Elise Le Berre

🕒 8 min read

Le ministère de l'Éducation nationale publie un vade-mecum pour organiser les groupes de besoins au collège

Alors qu'une intersyndicale et la FCPE appellent à manifester contre le "choc des savoirs" le 25 mai, le ministère de l'Éducation nationale publie, en mai 2024, un vade-mecum pour organiser les groupes de besoin au collège. Rappelant que le nombre de groupes, leur composition et le nombre d'élèves par groupes n'est pas prescrit, tout cela dépendant notamment du contexte de l'établissement, ce guide donne des exemples, notamment pour constituer les groupes ou sur la périodicité des retours en classe de référence. "Rien ne va" dans ce vade-mecum, déplore le Snalc.



Le guide explique comment organiser les groupes en français et maths mis en place en 6e et en 5e à la rentrée 2024. Shutterstock - Areipa.It

Comment définir le nombre de groupes de besoins ? Comment les constituer ? Un vade-mecum publié en mai 2024 par le ministère de l'Éducation nationale, réalisé par la Dgesco en lien avec l'Inspection générale et des "professionnels de terrain", propose "des outils et conseils pratiques" pour organiser ces groupes, mis en place en 6e et 5e en mathématiques et français à la rentrée 2024, tandis que la mobilisation contre le "choc des savoirs" se poursuit.

Prise en compte du Contexte de l'établissement

En préambule, ce guide rappelle que le nombre de groupes, leur composition et le nombre d'élèves par groupe n'est ni prescrit ni fixé : tout cela dépendant "des besoins des élèves, des effectifs des collèges, du nombre d'élèves à besoin ou encore du contexte de l'établissement". Dès lors, des exemples d'organisations sont donnés.

Exemple 2 : 3 groupes en mathématiques pour 2 classes de 6^e

Contexte : collège avec 56 élèves en 6^e répartis en 2 divisions (cas réel).

1 Identifier les besoins

Répartition des 56 élèves en fonction des données fournies par les évaluations nationales de 6^e en mathématiques.

À besoins

11

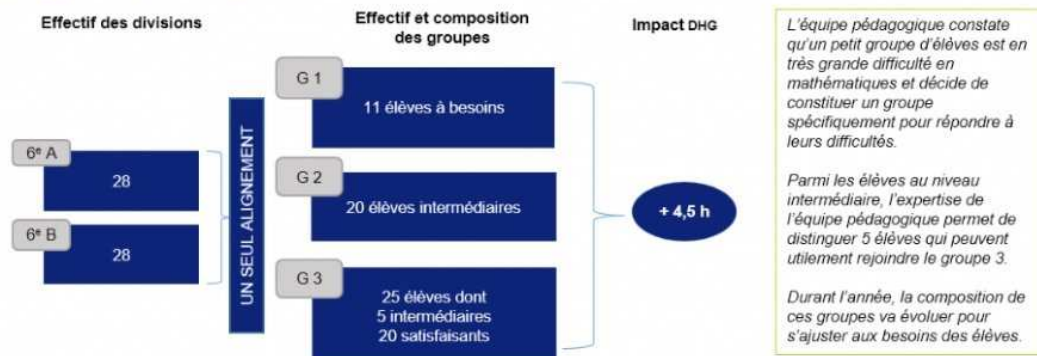
Intermédiaires

25

Satisfaisants

20

2 Organiser pour répondre aux besoins des élèves



Vademecum des groupes de besoins.

| Eduscol

Les horaires d'enseignement de français et de maths des classes sur lesquelles vont s'appuyer les mêmes groupes sont alignés dans l'emploi du temps : aussi, dans les collèges comptant un nombre important de divisions et en fonction des contextes locaux, plusieurs alignements peuvent être prévus.

Pour anticiper les contraintes, le guide propose :

- "d'éviter autant que possible de placer sur le même alignement plusieurs collègues avec de fortes contraintes d'emplois du temps (stagiaires, **BMP** en service partagé...),
- d'anticiper autant que possible les besoins en bassin ou en réseau d'établissements".

Détacher un groupe d'un alignement est possible, "à condition d'avoir dégagé les marges de manœuvre / des créneaux libres dans l'**EDT** (limiter le cumul d'options, mettre en barrette options et dispositifs...)", explique aussi le guide.

Quelle périodicité pour les Retours en classe entière ?

Tout en précisant que le programme et les attendus sont les mêmes pour tous les élèves, ce guide rappelle que des retours en classe entière, "dans la limite de 10 semaines, permettent le brassage des élèves et garantissent une progression cohérente entre les groupes" ([lire sur AEF info](#)). Pour ces retours en "classe de référence", l'alternance avec les groupes "s'opère sur un ensemble de semaines ou par période et, en aucune manière, en fragmentant l'horaire hebdomadaire", insiste le guide. Pour cela, le chef d'établissement, "en lien étroit avec les corps d'inspection, mène un dialogue dans le cadre du conseil pédagogique et arrête les périodes les plus adaptées selon la visée et les objectifs pédagogiques concertés en équipe". Cette organisation est présentée pour information au conseil d'administration.

L'organisation retenue doit permettre "une certaine stabilité en offrant un temps d'apprentissage suffisant", mais aussi "se prémunir de tout risque d'assignation des élèves". Il ne s'agit pas de composer un groupe fixe toute l'année, mais de constituer des groupes évolutifs en fonction des besoins et des compétences des élèves, rappelle encore le guide.

Ainsi, la composition des groupes est réexaminée au cours de l'année scolaire pour tenir compte de la progression et de la diversité des besoins des élèves. Chaque établissement apprécie "la fréquence la plus adaptée pour ajuster la composition des groupes (changement de chapitre, de séquence, périodes, trimestres) en tenant compte à

la fois d'aspects organisationnels et de l'enjeu d'adaptation aux besoins et aux progrès des élèves".

À cet effet, les conseils de classe constituent un "lieu d'échanges privilégié pour faire un point sur la situation de chaque élève".

"Anticiper avant la rentrée" pour Constituer les groupes

Le guide donne également des indications sur la constitution des groupes :

- Pour les élèves de 6e, "à réception des prévisions d'effectifs, les chefs d'établissement réunissent les directeurs d'école en lien avec les IEN de circonscription en conseil de cycle 3 pour étudier la répartition potentielle des élèves dans les groupes, sur la base des évaluations et appréciations des professeurs des écoles intégrées dans le livret scolaire de l'élève".
- Pour les élèves de 5e, "les professeurs échangent à partir des bilans périodiques et de la connaissance qu'ils ont des élèves".

Des recommandations dénoncées par le Snupp-FSU, selon lequel des professeurs des écoles "ont reçu des consignes spécifiques de la part d'IEN leur demandant de créer des groupes dès le CM2, afin de faciliter la mise en place des groupes en 6e" ([lire sur AEF info](#)).

Les familles comme les élèves sont informés explicitement : chaque groupe doit être "caractérisé de manière positive et compréhensible, et non stigmatisante". "Dans cet esprit", l'établissement doit veiller à "faire les choix qui lui semblent opportuns s'agissant de l'intitulé des groupes dans les emplois du temps", poursuit le guide.

"Rien ne va" dans ce vade-mecum (Snalc)

Pour le Snalc, "rien ne va" dans ce vade-mecum. "Les propositions d'organisations, les exemples d'emplois du temps et les pratiques pédagogiques imposées à mots à peine couverts montrent que les professeurs vont être mis en souffrance et vont voir leur liberté pédagogique grandement attaquée pendant que, dans le même temps, les chefs d'établissement vont s'arracher les cheveux avec les services, et que le gain pour les élèves sera absolument nul", souligne le syndicat dans un communiqué du 17 mai.

Le Snalc considère aussi que, dans ce guide, le ministère "avoue que la mise en place des groupes peut nécessiter de limiter le cumul d'options". Et ce alors que, "lors des audiences avec la Dgesco, il avait été dit que la marge établissement ne serait pas utilisée pour mettre en place les groupes et que les options ne seraient pas impactées".

"Le ministère a menti et met aujourd'hui en place une réforme qui nuira à tous les personnels et n'apportera rien aux élèves", conclut le Snalc. Il invite alors les chefs d'établissement et les professeurs à suivre ses préconisations pour contourner les effets du "choc des savoirs" ([lire sur AEF info](#)) et "se réjouit de voir que d'autres syndicats rejoignent désormais sa volonté de passer par les conseils d'administration pour combattre cette réforme ratée" ([lire sur AEF info](#)).

Quel calendrier ?

Le guide propose le calendrier suivant :

- Février-mai : réunions en conseil pédagogique et en conseils d'enseignement pour définir la stratégie pédagogique (besoins/ constats, création de groupes supplémentaires).
- Mai-juin : conseils d'enseignement pour définir les critères d'organisation des groupes, les objectifs visés, les progressions harmonisées, les modalités d'évaluation.
- Fin d'année : réunion du conseil de cycle 3 (avec les professeurs des écoles) et réunion du niveau 6e pour constituer les groupes de l'année suivante et identifier les visées pédagogiques.
- Pré-rentree/septembre : temps de concertation avec les professeurs des écoles qui interviennent ponctuellement, concertation sur les groupes et les progressions harmonisées ; évaluations nationales de 6e : ajustement des groupes ; regroupement éventuel en classe entière afin de prendre connaissance des élèves.
- Fin de période / de trimestre : évaluation de la période, évolution des groupes.